

Appel à une mobilisation massive

Jeudi 11 Juin 2015

Plusieurs jours après les mobilisations des 21 et 28 mai, le climat reste toujours brûlant dans les établissements de l'AP-HP. Les tentatives médiatiques d'apaisement du directeur n'y font rien, la colère gronde, monte encore et toujours.

Martin Hirsch perd pied quand il ne maîtrise plus la boîte de pandore qu'il a cru bon d'ouvrir. L'étau se resserre sur le directeur général et le très modéré soutien de la tutelle ne lui est pas vraiment d'un grand soulagement : **« Fais ta réforme, si ça marche, nous serons avec toi, sinon démerde toi... »** pourrait définir la position de la ministre.

SUD Santé qui veut démêler la situation, ouvrir de vraies négociations sur les sujets des conditions de travail et leur amélioration ne se satisfait pas de cette position.

Si Hirsch est contraint, il ne tient en fait qu'à la ministre, à son courage politique, de sortir de son terrier et de réviser la feuille de route qu'elle impose au directeur général.

SUD Santé soutient en ce sens les hospitaliers qui crient leur ras le bol, leur envie de bénéficier enfin d'une vraie réduction du temps de travail et leur demande d'un partage du travail en embauchant dans nos hôpitaux.

SUD Santé réaffirme sa position : 10 000 créations d'emplois pour parvenir à la semaine de 4 jours.

SUD Santé suggère à Hirsch de s'appuyer sur la grogne légitime de ses salariés pour exiger de la

ministre le retrait du plan d'économie.

SUD Santé rappelle à la ministre le discours du Bourget de son candidat président et lui suggère de moins écouter la finance et d'avantage les salariés et les usagers.

SUD Santé est conscient que l'AP-HP est aujourd'hui un laboratoire pour le reste de la fonction publique hospitalière. Si elle en assume le poids, elle en appelle pas moins l'ensemble des hospitaliers à en partager le combat dès demain.

Une communication qui ne passe plus

Secoué vendredi 29 mai en direct de l'Hôpital Européen Georges Pompidou sur le plateau de la matinale de France inter par le représentant SUD Santé, hué quelques heures plus tard sur l'hôpital Avicenne par les personnels en colère et empêché de faire sa déclaration d'ouverture des nouveaux blocs... Les temps sont durs pour le directeur général de l'AP-HP qui ne mesurait assurément pas le ras le bol des hospitaliers et, qui en ouvrant le dossier temps de travail, se le prend en pleine poire !

Première erreur de la part du très communiquant Martin Hirsch, qui ne s'en arrêtera pas là pour autant... puisqu'il persiste, il se coupe définitivement des salariés et de leurs représentants au risque d'installer sur l'institution un climat explosif peu propice au dialogue. Ce ne sont pas les messages qu'il envoie par

milliers à toutes les personnes possédant un mail AP-HP qui y changeront quelque chose, au contraire cette communication de crise se retourne systématiquement contre lui et son projet.

Pour SUD Santé, le directeur général doit retirer son projet de réorganisation du temps de travail, il doit **renoncer aux économies de 20 millions d'euros qu'il se propose de faire sur le dos des salariés**, il doit surtout s'appuyer sur la mobilisation des hospitaliers pour refuser le plan d'économie que lui impose la ministre et, au contraire, exiger d'elle les moyens nécessaires pour fonctionner.

C'est ce qu'attendent de lui les 75 000 salariés de l'AP-HP, le patron du plus gros employeur de la région doit s'imposer plus qu'il ne le fait. Tout fonctionnaire qu'il est, il se doit de dénoncer les politiques quand celles-ci ne relèvent pas de l'intérêt général... c'est le cas aujourd'hui... la balle est dans son camp !

Martin Hirsch doit arrêter de se comporter en vulgaire patron d'usine comme il l'a fait le 19 mars en passant par les médias pour annoncer sa réforme des 35 heures.

Le 11 juin doit devenir une date majeure de la lutte en lui donnant une dimension nationale. Elle peut être le début d'un grand mouvement contre les politiques de rigueur qui étranglent l'hôpital public et qui n'ont que trop duré...

Organisation du temps de travail à l'AP-HP

Cette réforme est une remise en cause des 35 heures

Faux

Les 35 heures ne sont pas remises en cause.
La durée de référence du travail restera de 35 heures en moyennes par semaine. C'est la manière dont ces heures sont planifiées que l'AP-HP envisage de modifier

La réforme va supprimer toutes les RTT **Faux**

Seul un passage généralisé en sept heures supprimerait toutes les RTT. Le directeur général a assuré que ce régime ne serait pas celui de référence à l'AP-HP. Les autres rythmes permettent d'avoir des RTT.

La pause-repas va être systématiquement supprimée dans tous les services de soins **Faux**

La pause repas ne sera pas supprimée, car elle permet au personnel de se restaurer.

Les textes prévoient, de manière restrictive, les situations où la pause repas doit être comptabilisée comme du temps de travail effectif : lorsqu'il peut être appelé à reprendre le travail pendant cette pause.

Dans la majorité des cas, l'agent en pause repas n'est pas à la disposition de son service. Il n'effectue donc pas de travail effectif même s'il reste dans l'enceinte de son hôpital.

Les jours de congés médailles vont être supprimés

Rien n'est encore décidé

L'attribution de la médaille donne droit aujourd'hui à entre un et trois jours de congés.

Elle peut être demandée au bout de vingt ans de service pour celle en argent, trente ans pour celle en vermeil et trente-cinq ans pour la médaille d'or.

En 2014, 1956 agents ont bénéficié de « jours médailles » soit 2,6% du personnel non médical.

Cette réforme doit sauver des emplois **Vrai**

Sans cette réforme, c'est 4000 emplois de moins au lit du malade sur trois ans pour respecter notre trajectoire financière.

Avec cette réforme, les salaires vont être diminués

Faux

La réforme de l'organisation du temps de travail ne modifie pas la grille de rémunération, ni la valeur du point fonction publique. Elle ne concerne pas non plus les rythmes d'avancement.

Avec la réforme, tout le monde va travailler en sept heures **Faux**

Les sept heures ne seront pas généralisées, c'est un engagement du directeur général. Le rythme de travail en sept heures n'est pas adapté à la grande majorité des métiers de l'hôpital.

Avec cette réforme, la direction va généraliser les douze heures **Faux**

Au contraire, l'objectif est de limiter le développement du travail en douze heures et d'évaluer les effets de cette organisation.

Avec cette réforme, la direction veut fractionner la journée de travail **Faux**

Il n'a jamais été question d'envisager une journée de travail discontinuée.

Avec la réforme, les agents vont travailler sept jours en continu **Faux**

La réglementation du travail ne le permet pas et la réforme favorisera la prise de RTT dans le cycle de travail.

Il est nécessaire d'adapter l'organisation du travail aux nouveaux besoins des patients **Vrai**

C'est la demande croissante des patients pour une prise en charge en ambulatoire, en médecine comme en chirurgie et plus généralement des durées de séjour plus courtes mais avec une intensité en soins parfois plus fortes.

Cette nouvelle organisation du travail, c'est des plannings plus stables **Vrai**

C'est un engagement et une contrepartie de la réforme.

La réforme va améliorer la qualité de la prise en charge des patients **Vrai**

La réforme permettra de disposer quotidiennement de plus de personnels sur le planning et donc aussi auprès des patients.

Elle doit par ailleurs permettre de moins recourir aux intérimaires.

La réforme va améliorer les plannings du personnel, les conditions de vie au travail **Vrai**

La réforme une fois mise en place va permettre de définir plus à l'avance et de stabiliser les plannings dans les services.

Le renforcement des équipes de suppléance va aussi par exemple faciliter les remplacements.

C'est aussi pouvoir garantir aux agents leurs jours de repos.

La réforme va permettre aux agents d'aller plus souvent en formation **Vrai**

C'est un engagement effectif de la réforme.

Se former ne génère plus de RTT **Faux**

La formation, c'est du temps de travail effectif.

Les jours hors période et le jour de fractionnement vont être supprimés **Faux**

Ces jours sont réglementaires et sont donc maintenus.

La réforme va réduire les temps de transmission **Faux**

Ce n'est pas l'objectif de la réforme. Il s'agit au contraire de mieux adapter les présences au travail aux besoins et de prévoir des cycles cohérents en fonction de l'activité du service.

Ce quizz « Vrai - Faux » a été diffusé massivement par mail à toutes les personnes possédant une adresse AP-HP, cette diffusion a eu lieu deux jours avant la manifestation du 21 mai. Cette tentative désespérée de la direction générale de démobilisation des agents a échoué lamentablement et a eu l'effet inverse escompté en renforçant la détermination d'en découdre avec cette direction générale aux propos mensongers et méprisants...

Informations SUD santé AP-HP sur la DésOrganisation du temps de travail à l'AP-HP

Cette réforme est une remise en cause des 35 heures

Les 35 heures ne sont pas remises en cause.

Le temps de travail légal reste les 35 heures M. Hirsch ne peut y déroger. Ce sont les RTT générées par notre temps de travail qu'il veut supprimer.

La réforme va supprimer toutes les RTT

Seul un passage **généralisé** en sept heures supprimerait toutes les RTT.

Les mots employés ont leur importance, le travail en sept heures ne sera pas généralisé, ce qui ne veut pas dire qu'il n'existera pas dans certains secteurs, cela veut juste dire qu'il ne sera pas la norme partout.

La pause-repas va être systématiquement supprimée dans tous les services de soins

La pause repas est inscrite dans le code du travail, elle ne peut être supprimée.

Comme dans le passage précédent : les mots employés ont leur importance : « La pause repas va être **systématiquement** supprimée dans tous les services de soins. »

Elle ne sera sans doute pas supprimée dans les services de soins où les personnels mangent dans leur service et sont donc susceptibles d'être rappelé à tout moment.

On peut donc en conclure que la pause repas risque bien d'être supprimée du temps de travail dans tous les autres secteurs. Tout comme le temps d'habillage / déshabillage qui risque fort de disparaître lui aussi de notre temps de travail.

Les jours de congés médailles vont être supprimés

Très fort cette réponse de notre direction : « Rien n'est encore décidé »... tout est dit.

Pour information, les jours donnés suite à l'attribution de médaille ne sont pas statutaires, ils sont au bon vouloir des directions. Pour nos collègues territoriaux ils peuvent se traduire en semaines (3 semaines d'offert par médaille à la mairie de Villeneuve st Georges) ou de façon pécuniaire (par prime évolutive au Conseil Général du Val de Marne).

Cette réforme doit sauver des emplois

Cette réforme en nous supprimant un certain nombre de RTT va permettre de récupérer des milliers de jours de repos soit l'équivalent de centaines de postes à temps plein. Autant de postes actuellement occupé par nos collègues employés en CDD dont l'AP-HP n'hésitera pas une seconde à se séparer.

Cette réforme ne va donc pas sauver des emplois mais en supprimer et bien plus que 4 000 !

Avec cette réforme, les salaires vont être diminués

Les salaires ont déjà diminués, le point d'indice étant gelé depuis 2010 et jusqu'à au moins 2017. SUD santé demande à ce que nos salaires soient indexés sur le coût de la vie. De plus l'« Indemnité exceptionnelle » nous sera supprimée à la prochaine montée d'échelon.

Les personnels passant en sept heures par jour, ne générant donc plus de RTT risquent de voir leur salaire diminuer. La journée de solidarité (lundi de pentecôte) ne pouvant plus être prise sur un RTT elle risque de leur être prise sur le salaire.

En étant plus présent dans nos établissements, ce sont des frais supplémentaires de transport, de crèche, de garderie, de cantine etc.. qui viendront s'accumuler à la fatigue

Avec la réforme, tout le monde va travailler en sept heures

Les sept heures ne seront pas généralisées, pas en tout cas dans les services de soins. Mais pas contre les secteurs administratifs ou ouvriers sont directement menacés.

Avec cette réforme, la direction va généraliser les douze heures

Qui prétend cela ? Personne.

Quant à vouloir évaluer les effets de cette organisation, si l'AP-HP y tenait vraiment elle l'aurait fait depuis longtemps.

Avec cette réforme, la direction veut fractionner la journée de travail

Il n'a jamais été question d'envisager une journée de travail discontinuée et nous en sommes heureux.

Avec la réforme, les agents vont travailler sept jours en continu

La réglementation du travail ne le permet pas inutile donc d'en discuter. Quant à la prise de RTT dans le cycle de travail, cela ne reste qu'une hypothèse de travail, car tout cela dépendra du nombre de jour de RTT qu'il nous restera.

Il est nécessaire d'adapter l'organisation du travail aux nouveaux besoins des patients

Les patients ont besoin de personnel en nombre suffisant afin d'avoir une prise en charge optimum. Le manque constant de personnel n'est pas fait pour faciliter l'organisation du travail.

Quant au développement des structures d'ambulatoire c'est essentiellement une demande de la sécurité sociale qui voit dans cette organisation un moyen de faire des économies de remboursement à nos établissements.

Cette nouvelle organisation du travail, c'est des plannings plus stables

Rien ne peut garantir, sauf une embauche massive de personne, une telle chose.

La réforme va améliorer la qualité de la prise en charge des patients

Il est indéniable qu'en ayant moins de repos nous serons plus présent dans nos services. Mais est-ce vraiment cela que veulent les patients ? Être soigné par des personnels fatigués dont le manque de repos aura engendré des difficultés dans leur vie privé ?

Quant à moins recourir aux intérimaires, c'est la encore une question d'économie qui ne nous regarde pas.

La réforme va améliorer les plannings du personnel, les conditions de vie au travail

Effectivement en étant plus présents dans nos services il y aura sans doute moins de problème dans nos plannings, à conditions de rester le même nombre d'agents en poste, ceci rien ne le garanti.

Si on peut être extrêmement septique sur le fait qu'avoir moins de jours de repos va améliorer nos conditions de vie au travail on peut-être sur que cela aura des conséquences désastreuses sur notre vie privée.

La réforme va permettre aux agents d'aller plus souvent en formation

Le nombre de formation à l'AP-HP est en baisse constante. Par exemple le financement des places en écoles d'Institut de Formation en Soins Infirmières réservées aux promotions professionnelles diminue d'année en année.

Se former ne génère plus de RTT

Se former génère sans doute toujours des RTT, mais les congés bonifiés, les congés familiaux (mariage, PACS, décès..) ainsi que les congés syndicaux n'en génèrent plus.

Les jours hors période et le jour de fractionnement vont être supprimés

Nous sommes heureux d'apprendre que nous conservons ces jours, mais ils représentent bien peu de chose par rapport à ce que nous risquons de perdre.

La réforme va réduire les temps de transmission

En réduisant notre temps de travail au quotidien, le temps de chevauchement des équipes s'en trouve automatiquement diminué et donc également les temps de transmission.

Le syndicat SUD Santé de l'AP-HP a reçu mardi 2 juin le document de la direction générale dit « nouvelles bases de dialogue ».

S'il s'excuse d'emblée du retard pris, à l'évidence Martin Hirsch aurait du prendre plus de temps encore pour écrire un texte d'orientation à la hauteur de l'enjeu. Car mise à part la définition d'une méthode où il technicise le dossier en appelant à l'expertise de l'agence nationale de l'amélioration des conditions de travail et de l'agence nationale de l'aide à la performance, sur le fond, pas de révolution, rien de probant que du très entendu.

Il maintient le cap en réaffirmant « **ne pas vouloir faire plus de 20% du plan d'économie sur la masse salariale** » soit 30 millions d'euros, c'est pourtant là que le bât blesse et nous le lui avons suffisamment dit pour notre part. Il confirme, contraint qu'il est, les maigres contreparties à l'effort, s'agissant notamment du clientélisme « cadre » dont il a fait sa stratégie, à coup de téléphones et ordinateurs portables, bureaux et voitures électriques... une tristesse institutionnelle...

Ce sont aux budgets à s'adapter aux besoins de fonctionnement des hôpitaux et pas aux hôpitaux de diminuer leurs prétentions pour s'adapter aux budgets !

Sur la réorganisation du temps de travail, là non plus rien de très innovant, la simple application de ce qui s'est fait ailleurs sans en avoir même évalué l'impact. A l'aveugle, nous passerions de 7h36 à 7h30, comme si 6mn/jour, quand on sait les ½ heures de dépassement quotidien, vont améliorer les conditions de travail des hospitaliers !

Tout au plus permettront-elles à la direction de

supprimer 3 jours de repos à des salariés écœurés... Ecœurés que l'on puisse encore leur demander à eux des efforts quand ils ont déjà tant donné et n'en peuvent plus.

Pour SUD Santé, il n'est pas question de perdre ne serait-ce qu'une journée de RTT !

SUD Santé continue de dénoncer le contexte économiquement contraint qu'impose le gouvernement à un Martin Hirsch qui n'en finit plus de ramer. SUD Santé déplore le peu de poids de la ministre dans le gouvernement qui ne peut à l'instar de son homologue de la défense sanctuariser un budget pour la santé publique dans notre pays...

Une direction aux abois

Dans tous les hôpitaux de l'AP-HP des assemblées générales quotidiennes se tiennent, des actions locales sont organisées.

Les directions locales ont chacune leurs huissiers prêts à venir constater là une action pour rendre le self du personnel gratuit ne serait-ce que quelques instants, là une banderole qui dérange... comme quoi il reste encore un peu d'argent dans les caisses de l'AP-HP.

A Beaujon, les salariés ont descendu dans le hall de leur hôpital les matelas des lits inoccupés. Les syndicats se sont retrouvés convoqués au tribunal jeudi 4 juin avec des amendes à payer.

La direction centrale aux abois a donné l'ordre aux directions locales de sanctionner tout ce qu'il est possible de l'être afin de casser un mouvement qu'elle a provoqué et qui désormais la dépasse.



SUD santé
vous appelle une nouvelle fois à la mobilisation

Jeudi 11 juin à 10H

Nous partirons du siège de l'AP-HP
et marcherons vers l'Elysée

Pour ce jour de mobilisation exceptionnel, la Fédération SUD santé sociaux a déposé un préavis de grève nationale. Nos collègues hospitaliers travaillant hors AP-HP sont invités à se joindre à nous pour nous soutenir et faire savoir que tout comme nous ils ne tiennent pas à sacrifier leur vie privé pour permettre à leur employeur de faire des économies.

SUD Santé AP-HP

Hôpital Paul Brousse - Pav. J.J. Rousseau - 12-14, av. Paul Vaillant Couturier - 94 804 Villejuif Cedex
tél : 01 45 59 35 01 / courriel : sudsante.aphp@sap.aphp.fr / site : sudsanteaphp.fr / facebook-twitter
Membre de l'Union syndicale Solidaires